

LES PULLS DE L'ARMÉE FRANÇAISE NE SONT PAS CHINOIS, ASSURE LE MINISTÈRE DES ARMÉES

Thomas Leroy

Le 04/11/2021 à 11:57



Des soldats de l'armée française (photo d'illustration). - GUILLAUME SOUVANT / AFP

Une information, reprise par certaines personnalités politiques, faisait état d'un contrat de l'armée perdu par une entreprise française au profit d'un sous-traitant chinois. Le ministère dément formellement.

Non, les pulls de l'armée française ne sont pas chinois. En début de semaine, plusieurs articles [évoquaient la perte retentissante d'un contrat](#) par une manufacture du Tarn. Installé à Castres, Regain fournit notamment les soldats et les sapeurs-pompiers.

Mais, selon [Actu.fr](#) et [France Bleu](#), c'est un fournisseur chinois qui a emporté un appel d'offre pour des pulls destinés aux soldats français. Un camouflet qui a notamment incité le candidat Arnaud Montebourg à organiser une visite de la manufacture mise en concurrence avec la Chine.

Certaines personnalités politiques ont repris l'information, comme Marine Le Pen qui souhaite "réserver l'essentiel de la commande publique aux entreprises qui produisent en France".

En réalité, les pulls de l'armée française ne sont pas fabriqués en Chine, ni même par une entreprise chinoise.

Contacté par BFM Business, le patron de Regain, Laurent Brunas, **a tout d'abord mis au clair la situation**: "Oui, Regain a bien perdu un marché mais c'était il y a 18 mois" souligne-t-il avec agacement. Et visiblement, pas de quoi remettre en question la pérennité de l'entreprise.

"On gagne grosso-modo un marché sur deux" poursuit Laurent Brunas. "Donc perdre, ça arrive, c'est le jeu. On a gagné et perdu d'autres marchés depuis celui-ci."

S'il ignore l'identité du gagnant de ce fameux contrat, il ne croit pas à un fabricant chinois. Ça ressemble à une fakenews", glisse-t-il.

Deux Français gagnants

Contacté par BFM Business, le ministère des Armées a révélé le nom de ceux qui ont emporté cette fameuse offre, datée de 2019: Saint James et Lee Minor, deux entreprises françaises. "Il n'y a jamais eu de contrat avec des sous-traitants chinois, ni sur la fabrication, ni sur l'origine du textile" tranche le ministère. Balard précise néanmoins que Leo Minor possède aussi des ateliers au Maghreb, ce qui a pu alimenter l'idée d'une délocalisation de la production.

D'où vient alors cette allusion à la Chine? L'équipe d'Arnaud Montebourg dément en être à l'origine.

Reste que Regain, comme de nombreuses entreprises françaises, plaide pour l'instauration de critères de RSE (responsabilité sociétale des entreprises) pour les commandes publiques afin de compenser les prix forcément plus élevés du Made in France face aux concurrents étrangers.